



ILS L'ONT FAIT

## Accompagnement à la rénovation énergétique de la salle des fêtes de Savasse (26)



### Pourquoi agir ?

#### Une salle des fêtes emblématique de la vie municipale

Située dans la Vallée du Rhône à proximité de Montélimar, la commune de Savasse compte environ 1500 habitants. Parmi les différents bâtiments publics gérés par la Mairie, la salle des fêtes constitue un lieu emblématique de la vie municipale : elle abrite régulièrement des manifestations et est mise à la disposition des habitants qui peuvent la réserver.

En 2019, les élus lancent un projet de réhabilitation complète de ce bâtiment de 455 m<sup>2</sup> construit en 1982 pour le mettre aux normes et améliorer le confort des usagers. Soucieux de réduire son impact sur l'environnement et de maîtriser ses coûts d'exploitation, ils décident également de mener des travaux de rénovation énergétique.

#### L'efficacité énergétique des bâtiments publics, un enjeu majeur pour les collectivités locales

Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments publics constitue un enjeu majeur pour les élus et les collectivités dans un contexte où, avec une consommation de 70 millions de tonnes équivalent pétrole par an, le secteur du bâtiment reste le premier consommateur d'énergie en France. Le chauffage est particulièrement visé car il est le principal poste de consommation d'énergie.

#### Un accompagnement expérimental à la rénovation énergétique

Dans le cadre de sa mission de soutien à l'ingénierie, l'ADEME Auvergne-Rhône-Alpes a financé et animé une expérimentation consistant à proposer à 24 collectivités territoriales un accompagnement technique et financier pour réaliser des projets de rénovation énergétique.

Sélectionné pour participer à cette expérimentation, le projet de réhabilitation de sa salle des fêtes a permis à la mairie de Savasse de bénéficier :

- d'un soutien technique, dont la simulation d'économie d'énergie, pour améliorer la performance de son projet ;
- d'un accompagnement au montage financier en identifiant les éventuelles sources de cofinancement.



#### Auvergne-Rhône-Alpes Savasse (26)

#### Bénéficiaire

Mairie de Savasse

#### Partenaires

- Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes de l'ADEME
- Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Conseil départemental de la Drôme
- État
- Service public des Énergies dans la Drôme (SDED)

#### Coût (HT)

Coût global : 574 k€  
dont 324 k€ pour la rénovation énergétique

#### Financement :

- ADEME : 6 000 € (AMO rénovation énergétique)
- Région Auvergne-Rhône-Alpes : 46 k€
- Conseil départemental de la Drôme : 119 k€
- État : 125 k€ (DET)
- SDED : 27 k€
- Certificats d'Économie d'Énergie : 3 800 €

#### Dates de lancement

2019

#### CHIFFRES CLÉS

- 455 m<sup>2</sup> réhabilités
- 53% d'économies d'énergie après travaux

## Application

### Un projet initial de réhabilitation nettement amélioré

Le projet original prévoyait le remplacement des menuiseries par des équipements en aluminium, la pose de brise-soleils fixes en façades, l'installation d'une ventilation simple flux et des travaux d'isolation thermique par l'extérieur. Le système de chauffage devait être conservé (plancher rayonnant électrique avec un appoint électrique aérotherme).

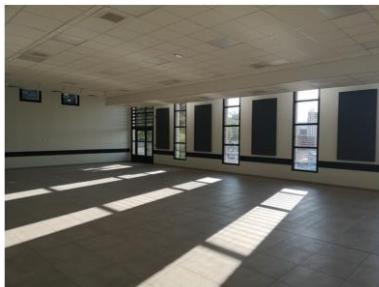
L'accompagnement technique fourni à la commune dans le cadre de l'expérimentation a permis d'identifier des **pistes importantes d'amélioration**, dont :

- la mise en place d'une ventilation double flux avec récupération de chaleur;
- le raccordement au réseau de chaleur bois ;
- l'installation de deux pompes à chaleur air/air et air/ eau pour assurer le chauffage et la climatisation ;
- le renforcement de la structure de la charpente bois pour y intégrer de l'isolant supplémentaire (laine de verre + isolant soufflé).

### Des résultats satisfaisants

Les premiers retours d'exploitation permettent d'évaluer les économies d'énergie réellement générées par la rénovation énergétique du bâtiment. Les économies d'énergies réalisées ont été de l'ordre de 53% après rénovation, en comparant les consommations d'énergie de la saison 2021-2022 (après rénovation) et les saisons de 2018 -2019 (avant rénovation et avant la période COVID), la rigueur climatique ayant été un peu plus rigoureuse sur la période 2021-2022 (DJU).

Ces bons résultats, légèrement inférieurs aux prévisions (59%), restent globalement élevés et seraient conformes à l'exigence du dispositif Eco Énergie Tertiaire à l'horizon 2040 (50% de gain d'économies d'énergies à atteindre) qui était l'objectif de l'accompagnement proposé par l'ADEME.



### POUR EN SAVOIR PLUS

- Le site de la plateforme AGIR (aides, appels à projets, informations) <https://agirpourlatransition.ademe.fr>
- Le site de la Mairie de Savasse <https://savasse.fr>
- Le site de la Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes de l'ADEME [www.auvergne-rhone-alpes.ademe.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.ademe.fr)

“

*La salle des fêtes est un lien emblématique de la commune, et sa réhabilitation a amélioré le confort d'usage ainsi que la sécurité. L'accent mis sur la rénovation énergétique a permis de réduire fortement ses consommations tout en contribuant à enrichir le savoir-faire et l'expérience des entreprises locales en matière de rénovation énergétique.*

*L'accompagnement technique et l'aide au montage financier fournis dans le cadre de l'expérimentation proposée par l'ADEME se sont révélés décisifs pour concrétiser ce projet, car des petites communes comme la nôtre ne disposent malheureusement pas en interne des ressources nécessaires.*

”

**Mme Françoise Quenardel,  
maire de Savasse**

### FOCUS

Outre l'accompagnement technique, le projet a également bénéficié d'une analyse économique qui a permis d'**affiner le plan de financement** :

- 3 scénarios économiques ont été élaborés (inaction climatique, projet initial et projet retenu);
- le budget alloué à la rénovation énergétique a été revu à la hausse (+ 9 000 €);
- les co-financeurs ont été identifiés et mobilisés.

Au final, les économies d'énergie couvrent 67% des mensualités du prêt contracté par la commune pour ce projet.

### Facteurs de reproductibilité

L'expérimentation d'un apport d'ingénierie aux « petites » collectivités est parfaitement pertinente pour faciliter la rénovation énergétique des bâtiments publics dans un contexte où plus de 95% des communes françaises comptent moins de 5 000 habitants. En outre, ce type d'accompagnement complète d'autres dispositifs, comme les Conseils en Energie Partagés (CEP).

Enfin, le Fonds Chaleur opéré par l'ADEME pour le compte de l'État peut également prendre en charge des études de faisabilité et des investissements (biomasse, géothermie, solaire thermique) : <https://fondschaleur.ademe.fr>.

### CONTACTS

- **Mairie de Savasse**  
Tél : 04 75 01 11 73  
[mairie@savasse.fr](mailto:mairie@savasse.fr)
- **Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes de l'ADEME**  
[www.ademe.fr/direction-regionale/auvergne-rhone-alpes](http://www.ademe.fr/direction-regionale/auvergne-rhone-alpes)